

L'Equilibré

DE ROUBAIX-TOURCOING

AMNISTIE!

Les manifestations qui se propagent à travers la France en faveur de l'amnistie pour tous les condamnés des conseils de guerre, y compris André Marty, commencent à émouvoir passionnément le pays tout entier et les plus obstinés contre cette mesure de clémence, qui aurait dû être appliquée au lendemain de la paix, commencent à s'apercevoir du jeu dangereux de leur opposition barbare.

L'élection du canton de Solesmes qui a vu triompher le candidat de l'amnistie est un nouvel écho de la voix populaire et cela augure bien du résultat que les électeurs du canton Sud de Tourcoing ne manqueront pas, eux aussi, de signifier en portant, en grande majorité, leurs suffrages sur le nom de Marty qui symbolise l'amnistie.

Pourquoi faut-il que des gens aient recours aux pires mensonges pour essayer de détourner les électeurs du devoir qui s'impose à tous les hommes de cœur de réclamer l'amnistie pour des condamnés qui ont beaucoup souffert et dont les familles implorant la délivrance et le retour.

Il a été publié des insinuations mensongères contre Marty pour atteindre le candidat de l'amnistie, cependant que l'amiral Guépratte, dans la séance du 8 juillet dernier, disait :

« André Marty a été sous mes ordres lorsque j'étais capitaine de vaisseau. Nous connaissons tous les difficultés de l'accès à l'épaulette pour ceux qui viennent du rang. »

« C'est vous dire qu'à une certaine époque de sa vie Marty a été un sujet d'élite. Je l'ai connu tel. Il était alors quartier-maître ou élève mécanicien, dévoué, discipliné, profondément pénétré des sentiments de famille. »

« J'en ai conclu qu'un égaré qui avait de telles qualités de cœur ne devait pas être complètement perdu et gangrené et que, par conséquent, il y avait place à un certain moment pour la clémence. »

Nous nous ajoutons que par son geste Marty a voulu rappeler au Parlement, au Gouvernement et au pays que l'état de guerre n'existant pas entre la France et la Russie ; qu'ainsi cet officier mécanicien représente aux yeux de quiconque à la sentinelle de ce que doit être une République, le droit et le devoir de chacun de s'opposer pour sa part à une guerre anticonstitutionnelle déclenchée par le Gouvernement sans l'assentiment formel des Chambres, et c'est pourquoi nous réclamons pour Marty, comme pour tous les autres condamnés des conseils de guerre, l'amnistie.

En présentant Marty comme candidat de l'amnistie, notre Parti Socialiste a déjà dit qu'il n'en faisait pas une candidature d'affirmation de doctrine de parti ; qu'il plaçait au contraire la candidature de Marty au-dessus des partis politiques et que le seul parti qu'elle représentait c'était le parti de l'amnistie.

Il ne nous a pas plu, en effet, en la circonstance d'emprunter ni le temps ni la manière qui pourraient laisser croire que nous nous servions d'une catégorie des victimes de la guerre encore emprisonnées pour servir à dessein notre propagande doctrinale.

Non, d'autant plus que nous risquerions de donner des prétextes aux réacteurs de tous poils pour au contraire voir ajouter un verrou de plus aux portes des prisons qui retiennent encore les victimes que nous voulons faire libérer.

Ce que nous désirons avant tout, c'est faire observer une attitude qui serve la cause de l'amnistie, laquelle trouve des défenseurs chez les hommes de cœur de tous les partis et aussi chez les sans parti.

Et cela nous amène à penser qu'après l'élection de Solesmes, la logique commande que la Fédération Républicaine du Nord, qui se targue de vouloir aussi l'amnistie, n'oppose pas de candidature à celle d'André Marty à l'élection prochaine de Tourcoing.

Charles GONIAUX,
Député du Nord.

Lire en quatrième page :

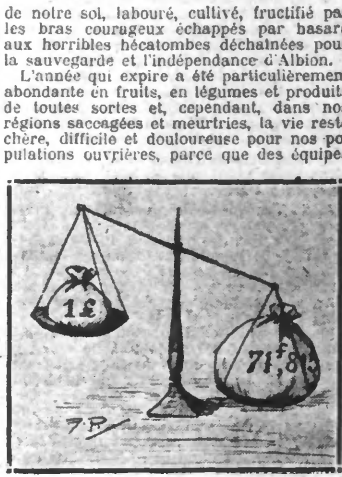
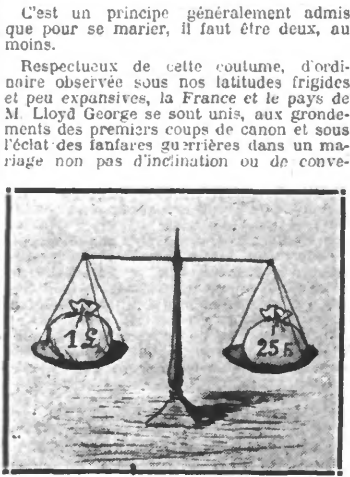
Les Mystères de Paris
ET
La Journée Sportive

Balance Faussée

LE FLÉAU PENCHE TROP POUR L'ANGLETERRE

Après des bonds vertigineux, la livre paraît

modérer son ardeur



de notre sol, labouré, cultivé, fructifié par les bras courageux échappés par hasard aux horribles hémorrhagies déchaînées pour la sauvegarde et l'indépendance d'Albion.

L'année qui expire a été particulièrement abondante en fruits, en légumes et produits de toutes sortes et, cependant, dans nos régions saignées et meurtries, la vie reste chère, difficile et douloureuse pour nos populations ouvrières, parce que des équipes

de mercantils anglais, profitant de leur change abusif, abêtissent leur vol rapace sur nos centres de production et raffinent tout.

Ces jours derniers, j'étais dans l'Anjou, dans le Maine-et-Loire, et dans tout le Maine-et-Loire que dans nos populations citées du Nord, à cause des ravages anglais, qui considèrent la France comme une bonne vache à lait et l'exploitent sans merci, pour leurs glorieux appétits.

Une telle situation, affirme et déplore, ne pouvait laisser nos gouvernements indifférents.

Le ministre des Finances s'en est dernièrement expliqué devant la Chambre.

« Que faut-il faire, a déclaré M. de Lasteyrie, dans les circonstances actuelles, en présence du mouvement des changes ? »

« Tout d'abord, il faut garder notre sang-froid devant les événements, puis surveiller les conditions dans lesquelles s'effectue la cote des changes. Peut-être l'organisation actuelle ne garantit-elle pas suffisamment la sincérité des cours. Nous nous en préoccupons et espérons que des mesures utiles pourront être prises. »

C'est une promesse ministérielle mais, en attendant sa réalisation pratique, une spéculation effrénée déprécie notre monnaie nationale et fait peser sur les familles ouvrières le fardeau de la vie chère.

Comme l'écrit très justement dans « Le Parlement et l'Opinion », M. Raoul Persil, député de Loir-et-Cher, le change est fonction évidente de notre balance commerciale. Il ne faut pas oublier qu'il entre, dans le mouvement désordonné des devises, un élément psychologique jouant un rôle extrêmement important. Quand un industriel ou un commerçant inspire confiance, on leur prête à un taux raisonnable. Quand, au contraire, leur crédit est douteux, le taux de l'escompte est plus élevé. Ainsi a-t-il été de notre Franc pendant ces dernières semaines. Aucune raison sérieuse et nouvelle ne pouvait l'influencer, sinon le tableau de notre situation financière poussé au noir par nous-mêmes.

L'esprit de concorde travaille entre Français et de ferme confiance dans l'avenir de notre pays serait peut-être plus efficace que d'éventuelles sanctions judiciaires contre des mélanges qui profitent d'une ambiance délétère entretenue par des calculs égoïstes et inavouables, allant à l'encontre de notre renaissance économique.

E. POLVENT.

Années d'Efforts

L'ACTIVITÉ DANS LA RÉGION DE VALENCIENNES

L'œuvre de reconstruction y sera achevée

dans un an et demi

Contrée privilégiée s'il en fut, la région valencienne, tant par la fertilité de son sol que par la richesse de ses mines et de ses multiples industries, avait pris avant la guerre un développement unique en France et peut-être au monde.

Les industries les plus diverses y prospèrent : scieries, distilleries, malteries, minoteries, huileries, voisinant avec les notables bouilleries, hauts-fourneaux, forges,



LES HAUTS-FOURNEUX DE VALENCIENNES A L'ARMISTICE
Au centre : Ce qui restait d'une cheminée de 80 mètres détruite par les mines.

et les ateliers de construction de matériel de chemin de fer, les mines d'Auzan et de Denain, les falenceries d'Onnaing et de Saint-Amand, les émailleries de Valenciennes, les verreries d'Escaupont et de Blanc-Misseron, et la plupart des autres industries régionales, sont actuellement en pleine activité. La crise de chômage, si pénible et si dure après l'armistice, dans nos gros centres industriels, est maintenant complètement écartée.

Quand Valenciennes sera libérée des ramparts qui l'effleurent encore, elle prendra, à en pas douler, une extension considérable. Avant vingt ans, avec ses faubourgs, Anzin

et les ateliers de construction de matériel de chemin de fer, les mines d'Auzan et de Denain, les falenceries d'Onnaing et de Saint-Amand, les émailleries de Valenciennes, les verreries d'Escaupont et de Blanc-Misseron, et la plupart des autres industries régionales, sont actuellement en pleine activité. La crise de chômage, si pénible et si dure après l'armistice, dans nos gros centres industriels, est maintenant complètement écartée.

Quand Valenciennes sera libérée des ramparts qui l'effleurent encore, elle prendra, à en pas douler, une extension considérable. Avant vingt ans, avec ses faubourgs, Anzin



M. LUCIEN LACHAZE,
Sous-Préfet de Valenciennes

scieries, fonderies de métaux divers, usines de constructions mécaniques et électriques, et forment dans leur ensemble une formidable ruée industrielle, qui faisait vivre des dizaines de milliers de travailleurs.

Sur toute l'étendue du bassin de l'Escaut français, dans le triangle formé par les laborieuses cités de Cambrai, Douai et Valenciennes, plus de 4.000 industries noires sautent le ciel de leurs lourds parachutes de fumée noire, et contribuent pour une large part au développement économique du pays.

Les unités occupent le Nord, les Allemands n'eurent plus qu'un but : détruire à jamais ce puissant outillage, pour assurer la suprématie de leur propre industrie sur le marché mondial.

Ceux qui ont vu la région valencienne au lendemain de l'armistice, ont pu craindre qu'il n'en fut vraiment, comme l'avait espéré le gouvernement de l'orgueilleux kaiser.

Jamais destruction plus systématique et plus complète n'avait été opérée.

Quatre ans se sont écoulés depuis la cessation des hostilités et le départ de l'ennemi.

On en est au relèvement de la contrée la plus prospère du Nord. C'est ce que nous sommes allés demander à M. Lucien Lachaze, l'actif sous-préfet de Valenciennes.

L'effort des populations de l'Escaut

Un effort considérable, nous dit M. Lachaze, a été réalisé par toutes les populations de la région. Après les lenteurs inévitables qui ont marqué les débuts, un grand courant s'est établi, et maintenant, chaque journée qui passe marque une nouvelle étape vers le grand but à atteindre : le relèvement complet du pays.

Au point de vue de la reconstruction mobilière, l'emprunt départemental a rendu les plus signalés services, et dans les localités totalement détruites, comme Finesles-Mortagne, les maisons se relèvent, sans arrêt, abritant tous les jours de nouvelles familles revenues de leur trop long exil.

Les crédits ne sont pas réduits comparativement aux années précédentes, la reconstruction des immeubles détruits et endommagés sera complètement terminée, dans la région, dans un délai maximum de 18 mois.

La reconstitution industrielle s'est poursuivie avec la même activité. Les forges et aciéries de Denain et Anzin, les usines de la Société Métallurgique Escout et Meuse, les forges et aciéries du Nord-Est, les fonderies

et les ateliers de construction de matériel de chemin de fer, les mines d'Auzan et de Denain, les falenceries d'Onnaing et de Saint-Amand, les émailleries de Valenciennes, les verreries d'Escaupont et de Blanc-Misseron, et la plupart des autres industries régionales, sont actuellement en pleine activité. La crise de chômage, si pénible et si dure après l'armistice, dans nos gros centres industriels, est maintenant complètement écartée.

Quand Valenciennes sera libérée des ramparts qui l'effleurent encore, elle prendra, à en pas douler, une extension considérable. Avant vingt ans, avec ses faubourgs, Anzin

La question du logement

Comme dans la plupart des régions populaires en pleine voie d'extension, la question du logement demande ici, plus qu'ailleurs, à être solutionnée.

Des initiatives heureuses ont été prises par les grosses industries. Cela ne suffit pas, cependant.

Depuis huit années, la construction nouvelle a été manifestement insuffisante devant les besoins toujours croissants.

Un gros effort doit être fait pour favoriser la construction d'habitations ouvrières à bon marché.

Deux cent quatre-vingt familles sont menacées d'expulsion pour le 1er janvier. Les populations et, courageuses de la région valencienne ne peuvent être abandonnées à leur triste sort. Les maires, le n'en doute pas, sauront remplir leur rôle de conciliation et persuaderont les propriétaires de la nécessité de surseoir à une mesure qui, à l'heure actuelle, ne pourrait être considérée que comme anti-sociale.

Certains entrepreneurs de la région, ont construit de nombreux baraquements, type Nord, très confortables, pour les services des Régions libérées. Dans un but d'apaisement, ils ne manqueront pas de reprendre, de leur propre initiative, la construction d'habitations analogues pour venir en aide aux familles méritées. Dans les cas tout à fait exceptionnels, l'autorité préfectorale interviendra, mais son intervention ne doit se limiter qu'au strict minimum.

La région valencienne, conclut M. Lachaze, ne pourra revivre et se développer que lorsque sera écarté définitivement le spectre de la crise du logement qui obscurcit le but et les efforts convergeront vers son ciel. Tous les efforts convergeront vers ce but et les vaillantes populations des rives de l'Escaut, poursuivant leur grande œuvre en cours, l'avenir de la région sera digne de son brillant passé.

Valenciennes redeviendra le cercle actif d'une des régions les plus riches et les plus prospères de la France.

Crise de l'Enseignement dans le Nord

LA

Le rapport présenté à la dernière session du Conseil général par M. l'inspecteur d'Académie, sur l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement primaire dans notre Département, mérite à plus d'un titre de retenir l'attention.

La fréquentation

La guerre a exercé, sur ce point, dans nos régions, les effets les plus néfastes. Les bambins, profitant de la désorganisation, na-suïte du départ de leurs maîtres, ont déserté l'École.

La situation s'est améliorée, certes, depuis deux ans, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les Municipalités doivent se donner à cette tâche. Elles ont bien peu d'armes à leur disposition, mais il convient de tenter l'impossible, d'user de persuasion pour attirer un mal, dont les effets atteignent plus particulièrement la classe ouvrière.

On a constaté que sur cent douze conscrits de la région d'Avesnes, il se trouvait huit illettrés et sept jeunes gens sachant à peine lire et écrire.

Il est temps de jeter le cri d'alarme.

Le niveau intellectuel

Toute une génération d'enfants — ceux qui avaient de cinq à neuf ans en 1914 — ont particulièrement souffert de la désorganisation de la vie scolaire.

Leur niveau intellectuel est inférieur à la normale.

Les statistiques établissent que plus d'un tiers des candidats au Certificat d'Etudes dépassent treize ans.

Cependant, les lacunes créées par l'état de guerre ont été peu à peu comblées et l'année scolaire qui vient de s'ouvrir est sans doute la dernière où se fera sentir l'influence déprimante de la guerre.

Le personnel des écoles primaires

Mais un autre péril menace l'École laïque. A l'heure où l'on mène, dans certaines sphères, la campagne que l'on sait contre le personnel de nos écoles et où l'on parle de supprimer des postes de fonctionnaires, il n'est pas inutile de placer sous les yeux de nos lecteurs le tableau ci-dessous, qui donne pour notre département, l'effectif des maîtres et maîtresses.

INSTITUTEURS	
Titulaires ayant le B. S. (Brevet supérieur)	970
Titulaires ayant le B. E. (Brevet élémentaire)	731
Stagiaires ayant le B. S.	64
Stagiaires ayant le B. E.	21
Intérimaires ayant le B. S.	11
Intérimaires ayant le B. E.	11
INSTITUTRICES	
Titulaires ayant le B. S.	2017
Titulaires ayant le B. E.	992
Stagiaires ayant le B. S.	64
Stagiaires ayant le B. E.	22
Intérimaires ayant le B. S.	39
Intérimaires ayant le B. E.	9
Soit un total de 1820 instituteurs et de 3171 institutrices.	

Est-il besoin de souligner d'un commentaire quelconque de tels chiffres. Ils disent assez l'insuffisance du nombre de maîtres. Et ne croyez pas que des aménagements se manifestent ou soient à l'œuvre.

Bien au contraire. La carrière est de plus en plus désertée.

Le nombre des institutrices remplaçant les instituteurs dans les écoles de garçons est passé de 370, en 1920-1921, à 434 en 1921-1922. Ce nombre a encore grandi, ces mois derniers.

En octobre dernier, pour 123 postes vacants d'instituteurs, la direction de l'enseignement ne disposait que de 9 élèves-maîtres sortants, de 9 maîtres libérés de leurs services militaires et de 32 intérimaires, dont 25 non pourvus du certificat d'aptitude pédagogique.

On avait pensé faire appel à des instituteurs venant des départements étrangers, mais cette mesure paraît devoir être inopérante. Ces maîtres ne veulent pas s'éloigner de leurs familles. Ils tiennent une profession qui leur est ingrate plutôt que de s'expatrier.

La crise, d'ailleurs, n'atteint pas seulement le personnel de nos écoles. Elle s'étend également au recrutement des institutrices.

En octobre dernier, il y avait à pourvoir à 136 postes dans les Ecoles de filles, à 15 dans les Ecoles maternelles, ainsi qu'à un certain nombre dans les Ecoles de garçons.

Pour combler ces vacances, la Direction départementale ne disposait que de 30 normaliennes sortantes et de 70 intérimaires pourvues du Certificat d'aptitude Pédagogique.

Il fallut faire appel à des institutrices étrangères au département.

Dans le cours de la dernière année scolaire, il fut très difficile, à certaines époques, de pourvoir au remplacement des maîtres et maîtresses en congé, et il semble que ces difficultés s'accroîtront encore dans les jours prochains.

Il ne reste plus à l'heure actuelle que 70 ou 75 suppléantes ; alors qu'il en faudrait plus de 200 pour satisfaire aux besoins et assurer un fonctionnement normal de nos écoles.

Les nouvelles dispositions de la loi du 6 octobre 1919, — après lesquelles la possession du Brevet Supérieur et le séjour pendant une année à l'École normale seront exigés, — aggraveront encore une crise, qui menace l'École des humbles et des déshérités.

P. DELGOURT,
Conseiller général du Nord.

Le crime monstrueux d'un mari et père

Rodez, 5. — Le nommé Garriguet, forgeron à Lacroix-Barres, a blessé de plusieurs coups de couteau sa femme qui se trouvait dans un état de grossesse avancée. La victime a accouché peu après. Son état est considéré comme désespéré. Le meurtrier, qui a pu être arrêté, se défend, mais il n'a pu être arrêté. On ignore les motifs qui l'ont fait agir.

CE QUI SE PASSE CHEZ LES AUTRES

La Belgique veut prendre des gages sur l'Allemagne

Elle va préconiser l'occupation de la Ruhr par tous les Alliés

Bruxelles, 5. — MM. Theunis et Jaspard ont exposé hier au Conseil de Cabinet, la situation politique des réparations, telle qu'elle se présente à la veille de l'entrevue de Londres.

A ce sujet, l'« Etoile Belge » dit : Le gouvernement belge ne consentirait pas, croyons-nous, à l'octroi d'un moratorium sans gages sérieux et il est en cela, d'accord avec la France.

Si aucune solution favorable n'intervenait et si, finalement, était soulevée la question de l'occupation de la Ruhr, il paraît probable que la thèse belge consisterait à suggérer l'occupation de cette région par tous les Alliés.

Un dramatique incendie dans un collège américain

New-York, 5. — Un incendie s'est déclaré ce matin de bonne heure au collège Colby (Université Baptiste). Le feu a pris dans un dortoir et s'est propagé si rapidement qu'on n'a pas eu le temps de prévenir les élèves. En 15 minutes, le collège a été en flammes. Quatre élèves ont péri. On ignore les causes de son incendie.

L'Allemagne se prépare pour la prochaine guerre

Ses savants ont découvert de nouveaux gaz asphyxiants

Varsovie, 5. — Le général Rachevski, commandant le corps d'armée de Poznan (Pologne) qui est un spécialiste de la guerre chimique, vient de faire à l'Institut chimique de l'Université de Poznan, une communication sensationnelle, sur de nouveaux gaz asphyxiants allemands, contre lesquels les masques actuels sont insuffisants.

Cette communication ayant été connue d'espions allemands, le général reçoit journellement d'Allemagne des lettres le menaçant de mort.

Le Cabinet espagnol vient de démissionner

Madrid. — A la suite de violents incidents qui se sont produits à la Chambre, au cours d'un débat sur la dernière crise du cabinet, sur la démission du président de la Chambre et sur les accusations portées contre le cabinet Attende-Salazar, M. Sanchez Guerra, président du Conseil, est allé remettre au roi la démission du Gouvernement, laquelle a été acceptée. Le marquis d'Alhucemas a été nommé au Palais ce soir.

L'Angleterre a failli perdre son Gouvernement

Trois voix de plus et le Ministère était renversé

Londres, 5. — La Chambre des communes a repris hier le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. A ce sujet, un député libéral souleva la question de la loi pour la sauvegarde des industries britanniques et proposa d'ajouter l'amendement suivant au texte de l'adresse :

« La Chambre regrette que l'abrogation possible de cette loi, nuisant au commerce britannique, etc., etc., n'ait pas été mentionnée dans le discours du trône. »

Lorsqu'il fut mis aux voix, l'amendement qui combattait le gouvernement, fut repoussé par 269 voix contre 267. Cette majorité infime, presque dérisoire, fut annoncée au milieu des rires et des acclamations frénétiques de l'opposition. Certains libéraux crièrent même aux ministres présents : « Démissionnez ! démissionnez ! » Le débat fut alors ajourné.

Berlin sans théâtre

Berlin, 5. — La grève des acteurs continue. Depuis plus de huit jours déjà les théâtres de Berlin sont fermés.

La Grèce est-elle prête à proclamer la République ?

Le Comité révolutionnaire se dresse contre la dynastie

On mande d'Athènes au journal « Tribuna » de Belgrade, que le roi de Grèce a demandé au gouvernement la dissolution du comité révolutionnaire. C'est à cette condition seulement, a-t-il dit, qu'il resterait sur le trône.

Cette démarche a provoqué un vif mécontentement dans les milieux révolutionnaires.

La « Tribuna » annonce également que les membres du comité révolutionnaire considèrent que la dynastie grecque étant compromise, il ne reste qu'à proclamer la république et à permettre au roi de quitter le pays.

Hier, a paru, au « Journal Officiel » d'Athènes, un décret cassant le prince André de son grade et le radiant du cadre des officiers.

46.000 officiers allemands disponibles

Berlin, 5. — Le « Wortworts » a dit que le nombre des officiers congédiés est actuellement de 46.000. Il demande que la pension des officiers supérieurs soit diminuée comme l'est déjà celle des fonctionnaires supérieurs.